



Fonctionnaire et b2 risques..

Par **atzei**, le **06/01/2008** à **08:44**

bonjour

quelle est l'influence d'une inscription possible d'une condamnation au b2 pour un fonctionnaire (délit routier, faute personnelle) vaut-il mieux l'obtenir à l'audience ou après?

BONJOUR MARIN DE BRETAGNE

merci